

141^e Assemblée de l'UIP

Belgrade (Serbie) 13-17 octobre 2019



Assemblée A/141/Inf.1.rev 8 août 2019

Postes à pourvoir lors de la 141^e Assemblée

Toutes les candidatures doivent être accompagnées d'une lettre signée, d'un bref curriculum vitae (une page maximum) et du formulaire de contact (figurant à l'annexe 2 de la convocation de l'Assemblée – www.ipu.org/download/7236).

Comité exécutif

Le 17 octobre, le Conseil directeur élira **sept membres** pour remplacer ceux dont le mandat au Comité exécutif viendra à échéance lors de la 205^e session du Conseil directeur, comme suit :

Groupe africain : deux postes vacants à pourvoir par un homme et une

femme pour remplacer Mme M.I. Oliveira Valente

(Angola) et M. K.M. Lusaka (Kenya);

Groupe Asie-Pacifique: deux postes vacants, dont un au moins est à pourvoir par

une femme, pour remplacer M. K. Jalali (République islamique d'Iran) et M. Nguyen Van Giau (Viet Nam) ;

Groupe Eurasie : un poste vacant à pourvoir par un homme ou une femme

pour remplacer M. K. Kosachev (Fédération de Russie);

Groupe de l'Amérique : latine et des Caraïbes

(GRULAC)

un poste vacant à pourvoir par un homme pour

remplacer M. A. Lins (Brésil);

Groupe des : un poste vacant à pourvoir par une femme pour remplacer Mme H. Haukeland Liadal (Norvège).

Suite à l'amendement apporté en 2018 à l'Article 25 des Statuts de l'UIP, "Chaque sexe est représenté à raison d'au moins un tiers des membres élus¹". Les candidatures pourront être présentées jusqu'au <u>mercredi 16 octobre 2019 à 9 h 30</u> au Bureau de dépôt et contrôle des documents (Bureau de contrôle des documents – salle 6/1, premier étage du Centre Sava).

Les groupes disposant de 4 sièges présenteront un nombre égal d'hommes et de femmes. Les groupes disposant de 3 sièges présenteront au moins un homme et une femme. Les groupes disposant de 2 sièges présenteront un nombre égal d'hommes et de femmes. Les groupes disposant de 1 siège veilleront à ce qu'au moins un homme et une femme aient occupé ce siège par période de trois mandats.

Comité préparatoire de la cinquième Conférence mondiale des Présidents de parlement (Vienne, 17-21 août 2020)

En octobre 2018, le Conseil directeur a adopté la composition du Comité préparatoire en fonction des nominations reçues des groupes géopolitiques. Le calcul retenu est basé sur le nombre de sièges au Comité exécutif auquel chaque groupe géopolitique a droit plus un siège supplémentaire, dans le respect du principe de l'égalité des sexes — www.ipu.org/fr/event/cinquieme-conference-mondiale-des-presidents-de-parlement.

À la 141^e Assemblée à Belgrade, le Conseil directeur sera appelé à approuver les nominations reçues des groupes géopolitiques pour les postes à pourvoir comme suit :

Groupe africain : un poste vacant, à pourvoir par une Présidente ou un

Président de parlement pour remplacer M. A. Bensalah

(Algérie) qui n'est plus Président de parlement ;

Groupe Asie-Pacifique : deux postes vacants, à pourvoir par des Présidentes de

parlement;

Groupe Eurasie : un poste vacant, à pourvoir par une Présidente de parlement ;

GRULAC : trois postes vacants, à pourvoir par au moins une Présidente

de parlement, pour remplacer Mme M. Fernandez Allende (Chili), Mme E. Cabezas (Équateur) et M. S. Ovelar (Paraguay), qui ne sont plus Présidents de parlement ;

Group des Douze Plus : un poste vacant, à pourvoir par une Présidente de

parlement, pour remplacer Mme A. Pastor (Espagne), qui

n'est plus Présidente de parlement.

Les candidatures des groupes géopolitiques respectifs pourront être présentées jusqu'au <u>mardi</u> 15 octobre 2019 à 17 heures au Bureau de contrôle des documents.

Bureau des femmes parlementaires

Le 13 octobre, le Forum des femmes parlementaires sera appelé à pourvoir le poste vacant suivant au **Bureau des femmes parlementaires** :

- une représentante régionale pour le Groupe Eurasie (fin de mandat en mars 2022) pour pourvoir le poste laissé vacant par Mme S. Sardaryan (Arménie), qui n'est plus parlementaire.

Le Groupe Eurasie est invité à présenter sa candidature jusqu'au <u>vendredi 12 octobre 2019 à midi</u> au Bureau de contrôle des documents.

COMITÉS ET AUTRES ORGANES

Comité des droits de l'homme des parlementaires

Le 17 octobre, le Conseil directeur sera appelé à élire **un membre**, de préférence une femme du Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes, pour remplacer M. F. Pinedo (Argentine) dont le mandat parlementaire se terminera fin octobre 2019.

Les membres de ce Comité sont élus à titre personnel et non en tant que représentants de leur parlement ou de leur groupe géopolitique.

Les parlementaires souhaitant devenir membre de ce Comité doivent remplir un certain nombre de critères spécifiques. Aussi, les candidats sont priés de remplir un formulaire disponible sur le site web de l'UIP (www.ipu.org/sites/default/files/documents/form_vacancies_chrp_octobre_2019-f.pdf).

Les candidatures pourront être présentées jusqu'au <u>mercredi 16 octobre 2019 à 9 h 30</u> au Bureau de contrôle des documents.

Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient

Le 17 octobre, le Conseil directeur sera appelé à élire trois membres (femmes) pour remplacer :

- Mme B. Grouwels (Belgique), qui n'est plus parlementaire ;
- Mme N. Akter (Bangladesh) et Mme R. Elwani (Egypte) qui, ayant été absentes à deux sessions consécutives, ont perdu leur siège, conformément au Règlement du Comité.

Les candidatures pourront être présentées jusqu'au <u>mercredi 16 octobre 2019 à 9 h 30</u> au Bureau de contrôle des documents.

Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire

Le 17 octobre, le Conseil directeur sera appelé à élire trois membres comme suit :

Groupe africain: un poste vacant à pourvoir par une femme pour remplacer

Mme A. Dafia Ouassagari (Bénin) qui, ayant été absente aux deux

dernières sessions, a perdu son siège, conformément au

Règlement du Comité;

Groupe arabe : un poste vacant à pourvoir par une femme pour remplacer

Mme M. Haj Hassan Osman (Soudan) qui n'est plus parlementaire

suite à la dissolution du Parlement du Soudan ;

Groupe des Douze Plus un poste vacant à pourvoir par un homme pour remplacer M. D. Chukolov (Bulgarie) qui, ayant été absent aux deux dernières sessions, a perdu son siège, conformément au

demieres sessions, a perdu son siege, comormem

Règlement du Comité.

Les candidatures pourront être présentées jusqu'au <u>mercredi 16 octobre 2019 à 9 h 30</u> au Bureau de contrôle des documents.

Forum des jeunes parlementaires de l'UIP

Le 14 octobre, le Forum sera appelé à élire à son conseil un membre du Groupe Asie-Pacifique (femme) pour pourvoir le siège de ce groupe géopolitique resté vacant à la 140^e Assemblée de l'UIP.

Le Groupe Asie-Pacifique est invité à soumettre une/des candidature(s) jusqu'au <u>dimanche</u> <u>13 octobre 2019 à 9 h 30</u> au Bureau de contrôle des documents.

Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent

Le 17 octobre, le Conseil directeur sera appelé à élire quatre membres comme suit :

Groupe africain : un poste vacant à pourvoir par un homme ou une femme ;

Groupe Eurasie : deux postes vacants à pourvoir par un homme

et une femme;

Groupe des Douze Plus : un poste vacant à pourvoir par une femme.

Les groupes géopolitiques respectifs sont invités à soumettre leurs candidatures jusqu'au <u>mercredi</u> 16 octobre 2019 à 9 h 30 au Bureau de contrôle des documents.

Groupe des facilitateurs concernant Chypre

Le 17 octobre, le Conseil directeur sera appelé à élire **un facilitateur** pour remplacer M. P. Van Den Driessche (Belgique) qui n'est plus parlementaire.

Les candidatures pourront être présentées jusqu'au mercredi 16 octobre à 9 h 30 au Bureau de contrôle des documents.

Nomination de deux Vérificateurs internes des comptes de l'exercice 2020

Le 17 octobre, le Conseil directeur nommera **deux vérificateurs internes** des comptes de l'exercice 2020. Ils seront appelés à présenter leur rapport au Conseil directeur lors de la première session statutaire de l'UIP en 2021. Les parlementaires intéressés par une candidature à cette fonction auront de préférence une expérience préalable au sein d'une commission parlementaire des finances ou d'un bureau d'audit.

Les candidatures pourront être présentées jusqu'au <u>mercredi 16 octobre 2019 à 9 h 30</u> au Bureau de contrôle des documents.

BUREAUX DES COMMISSIONS PERMANENTES

Les Commissions permanentes tiendront les élections suivantes :

Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale

Deux postes vacants sont à pourvoir par les groupes suivants :

Groupe arabe : un poste vacant à pourvoir par un homme ou une femme

pour remplacer M. A. Eissa (Soudan), qui n'est plus parlementaire suite à la dissolution du Parlement du

Soudan;

Groupe des Douze Plus : un poste vacant (à pourvoir par un homme ou une femme).

Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce

Cinq postes vacants sont à pourvoir par les groupes suivants :

Groupe Asie-Pacifique : deux postes vacants dont un au moins est à pourvoir par un

homme, pour remplacer M. N. Singh (Inde), dont le mandat arrive à échéance, et M. V. Socatiyanurak (Thaïlande), qui n'est plus

parlementaire:

Groupe Eurasie : un poste vacant (à pourvoir par un homme ou une femme) ;

GRULAC : deux postes vacants, dont un au moins est à pourvoir par un

homme.

En outre, le premier mandat de deux ans du membre de l'Équateur arrive à échéance, celui-ci est par conséquent rééligible pour un second mandat.

Commission permanente des Affaires des Nations Unies

Groupe Asie-Pacifique: un poste vacant à pourvoir par une femme pour remplacer

Mme B. Sampatisiri (Thaïlande), qui n'est plus parlementaire.

GRULAC : un poste vacant à pourvoir par un homme ou une femme

pour remplacer M. B.A. Llano Ramos (Paraguay) qui a

démissionné du bureau.

* * * *

Les candidatures des groupes géopolitiques respectifs peuvent être présentées avant l'Assemblée et durant celle-ci, jusqu'au moment des élections. Elles doivent être accompagnées d'un bref curriculum vitae (une page maximum), qui précisera les participations à d'autres commissions parlementaires et les connaissances des questions abordées par la Commission visée, de même que les coordonnées complètes du candidat. Le CV doit également être accompagné d'une note précisant l'engagement du parlement du candidat, et stipulant que le parlement appuiera le candidat dans son travail et que celui-ci fera partie des futures délégations aux Assemblées.